



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 22 octobre 2020

n° 141-20 C

Objet : RD - Décisions modificatives des budgets de Grand Chambéry

- date de convocation le 16 octobre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-deux octobre à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, espace Jean Blanc, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 57

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta - Sieyes - Sabrina Haerinck - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Farid Rezzak - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Lionel Mithieux - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Dany Jacquemoud-Collet
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Pierre Duperier

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Jimmy Bâabâa à Pierre Brun - de Jean-François Beccu à Isabelle Dunod - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Claudine Bonilla - de Corinne Charles à Franck Morat - de Julien Donzel à Josette Rémy - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sandrine Garcin à Aloïs Chassot - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Gaetan Pauchet à Michel Camoz - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Cyndie Picot à Farid Rezzak - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Thierry Repentin à Jean-Benoît Cerino - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre

conseillers excusés : 6

Christèle Blambert - Stéphane Bochet - Luc Meunier - Damien Regairaz - Bruno Stellian - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 22 octobre 2020

délibération n° 141-20 C

objet **RD - Décisions modificatives des budgets de Grand Chambéry**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, indique qu'une décision modificative est nécessaire afin d'apporter des ajustements budgétaires suite aux dernières décisions intervenues depuis le 10 septembre 2020, date du vote des dernières décisions modificatives

Budget général

Investissement

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Libellé	Budget Voté	Proposition DM 3	Chapitre	Libellé	Budget Voté	Proposition DM 3
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 614 506,69		10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	12 695 998,14	
020	DEPENSES IMPREVUES	-		13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	8 838 590,56	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	-		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 076 633,00	1 677,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	-		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 100 000,00		204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	-	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	-		23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 695 094,69	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-		27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 092 000,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 000 000,00				-	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	-				-	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	880 000,00				-	
4581	OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	4 429 507,91		4582	OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	4 461 422,00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 400 000,00		021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 228 692,00	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 035 000,00	2 400 000,00	040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 000 000,00	
		-		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	4 035 000,00	2 400 000,00
	PROGRAMMES/OPERATIONS	42 664 415,79	1 677,00		PROGRAMMES/OPERATIONS		
		-					
	TOTAL	74 406 080,39	2 401 677,00		TOTAL	74 123 430,39	2 401 677,00

Une enveloppe de 2 400 000 € est inscrite en dépenses et en recettes au chapitre 041 « Opérations patrimoniales » afin de procéder à la régularisation comptable de l'état de l'actif de la collectivité compte tenu de la cession en 2019 par Grand Chambéry de la gendarmerie du Châtelard à la commune du Châtelard. Il n'y a pas de coût net à charge de Grand Chambéry, il s'agit d'une opération strictement comptable et patrimoniale.

La somme de 100 € inscrite au programme 204039 permet de corriger le budget alloué aux frais de portage de 7 283 € pour le chalet de la Villette situé dans les Bauges.

La somme de 1 577 € inscrite au programme 104001 « Opérations annexes sur voiries » permet de solder un reliquat sur une opération complémentaire portant sur le TCSP (transport en commun en site propre) axe E situé dans le secteur de la commune de Saint-Alban-Leyse.

L'équilibre de la section est obtenu par inscription en recettes de la somme de 1 677 € au chapitre 16 « Emprunts ».

Fonctionnement

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Libellé	Budget Voté	Proposition DM 3	Chapitre	Libellé	Budget Voté	Proposition DM 3
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 890 767,00	514 726,00	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	22 171 342,14	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	23 328 669,00		013	ATTENUATIONS DE CHARGES	25 000,00	205 331,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	33 428 413,00		70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	14 743 078,00	404 726,00
022	DEPENSES IMPREVUES	1 872 000,00		73	IMPOTS ET TAXES	69 841 234,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 151 169,00	80 331,00	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 231 379,00	
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	15 000,00		75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 272 636,00	
66	CHARGES FINANCIERES	2 644 117,00		76	PRODUITS FINANCIERS	60 000,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	664 500,00	60 000,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000,00	45 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	17 571 342,14		78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 228 692,00				-	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 000 000,00		042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 400 000,00	
	TOTAL	130 794 669,14	655 057,00		TOTAL	130 794 669,14	655 057,00

La somme de 514 726 € prévue au chapitre 011 « Charges générales » permet de comptabiliser :

- le mécanisme de refacturation des charges générales et de personnel entre le CISALB et Grand Chambéry dans le cadre de la délégation de compétence, conformément à la réglementation, opérée depuis 2019 (404 726 €),
- les crédits budgétaires nécessaires à la prise en charge de l'ensemble des taxes foncières payées par la collectivité (110 000 €).

La somme de 404 726 € est compensée en recettes par une inscription identique au chapitre 70 « Produit des services » pour comptabiliser l'intégralité du schéma de refacturation en dépenses et en recettes entre le CISALB et Grand Chambéry.

Une enveloppe complémentaire de 80 331 € est inscrite au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » afin d'opérer les ajustements suivants :

- + 70 000 € afin d'augmenter la subvention 2020 versée par Grand Chambéry à Grand Chambéry Alpes Tourisme compte tenu de la perte de taxe de séjour attendue pour l'année malgré la bonne saison estivale,
- + 80 782 € afin d'ajuster la contribution annuelle de Grand Chambéry au CISALB conformément au budget primitif et aux décisions modificatives intervenues en cours d'année,
- le solde (- 70 451 €) révisé les prévisions budgétaires 2020 des contributions aux satellites de Grand Chambéry conformément à l'exécution des budgets de chacun.

La somme de 15 000 € est inscrite au chapitre 67 « Charges exceptionnelles » afin de régulariser la prise en charge d'opérations comptables exceptionnelles dont certaines en lien avec le Trésor public.

La somme de 45 000 € est inscrite au chapitre 67 en dépenses et 77 en recettes afin de comptabiliser l'encaissement et le reversement aux communes de l'aide à l'achat de l'Etat en matière d'équipements sanitaires distribués à la population.

La décision modificative est équilibrée en recettes par l'inscription au chapitre 013 « Atténuation de charges » d'une enveloppe de 205 331 € correspondant aux remboursements sur charges de personnel encaissés en 2020 liés aux personnels dits « détachés ».

Budget transport

Néant.

Régie de l'eau potable

Néant.

Régie de l'assainissement

Investissement

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Libellé	Budget Voté	Proposition DM 1	Chapitre	Libellé	Budget Voté	Proposition DM 1
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 322 976,03	-	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	-	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 039 079,35	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 300 000,00	-	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 480 709,00	-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	365 101,42	-	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	437 883,73	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	549 058,51	113 550,00	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 932 652,39	113 550,00	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	500 000,00	-
458133	Op tiers Chy av Desfrancois	90 000,00	-	458232	BASSENS LES MONTS	-	-
				021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	4 307 116,27	-
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 515 000,00	-	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 220 000,00	-
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	-	-
	TOTAL	13 074 788,35	-		TOTAL	13 074 788,35	-

Un transfert de crédits est opéré du chapitre 23 vers le chapitre 21 afin de procéder à l'acquisition de terrains en lien avec les travaux opérés sur le bassin de stockage et de rétention des eaux.

Budget ordures ménagères des Bauges

Néant.

Vu les crédits inscrits au budget 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** les décisions modificatives des budgets de Grand Chambéry telles que présentées ci-dessus.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 141-20 C

Objet de l'acte : RD - Décisions modificatives des budgets de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 4 - Décisions modificatives

Date de l'acte : 22 octobre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201022-lmc1H24211H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24211H1

Date de transmission en Préfecture : 29 octobre 2020

Date de réception en Préfecture : 29 octobre 2020

Période d'affichage : du au